

et, s'il le peut, je serai heureux de lui voir accorder l'argent nécessaire pour faire ces travaux. Pendant que je suis debout, je me permets d'attirer l'attention du gouvernement sur une autre question qui concerne nos ports. Le port de Lunenburg est plus fréquenté qu'aucun port de la Nouvelle-Ecosse, excepté Halifax. Nous n'avons pas moins de 130 ou 150 bâtiments, à part les steamers, qui peuvent profiter de ce crédit.

A l'exception de Halifax nous exportons autant que n'importe où dans la province et particulièrement du poisson. Nous exportons aussi beaucoup de produits agricoles. Nous trouvons que la profondeur de l'eau dans ce port à marée basse offre beaucoup d'inconvénients pour les bâtiments. La marée ne monte qu'à six pieds, puis elle descend et cependant la mer est tellement basse qu'à certaines saisons de l'année, particulièrement au printemps alors que le vent de l'ouest souffle plus fort qu'en tout autre temps et chasse l'eau de la côte, il arrive très souvent que les steamers ne peuvent pas se rendre au quai et sont obligés de rester dans la vase jusqu'à ce que la marée leur permettent de venir plus près. J'ai demandé de remédier à cet état de choses depuis des années et l'on m'a promis il y a trois ans d'envoyer là un cure-mole. On ne l'a pas encore envoyé et je prie instamment le ministre de faire faire au plutôt cette démarche. La chose est plus importante que le creusement de n'importe quel autre port dans la province. Le ministre après avoir pris les informations voulues constatera que ce que je dis est parfaitement vrai et il n'aura pas d'objections à accorder ce que je demande—je demande donc qu'il s'occupe le plutôt possible de ces travaux publics.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :
Écoutez ! écoutez !

M. GILLIES : J'ai écouté avec plaisir les observations qu'a fait mon honorable ami de Victoria (M. Bethune), et je me lève pour corroborer ses remarques qu'il a faites concernant la nécessité qu'il y a d'établir un havre de refuge à Aspy-Bay. Si le ministre veut regarder la carte du Cap-Breton et étudier pendant quelques instants les rivages de cette partie du pays, je suis parfaitement convaincu qu'il approuvera immédiatement, comme je l'ai fait, ce qu'a dit mon honorable ami (M. Bethune). Le ministre se rappellera que sur tout le parcours de cette côte, il n'y a pas, sur une longueur de 120 milles, une seule place de refuge pour un bâtiment ou un navire quelconque. Ça n'est pas seulement une question d'intérêt local pour les pêcheurs, mais au contraire ces travaux ont une importance nationale. En effet, si un havre de refuge était établi là, il serait fréquenté par la plupart des vaisseaux qui cherchent le rivage est de la mer durant les premiers jours du printemps.

Pendant que je parle sur ce sujet, je désire attirer l'attention du ministre des Travaux publics sur une question dont je lui ai parlé à la session dernière et qu'il m'a promis d'étudier le plus tôt possible. Je veux parler du brise-lames à L'Ardoise. Il me fait peine de constater qu'il n'y a pas de crédit à voter pour ces travaux. Durant la session de l'été dernier, j'ai donné un avis de motion pour savoir du ministre si c'était l'intention du gouvernement d'agrandir cette construction du côté de la mer et du côté de la terre, attendu que la chose est nécessaire comme je l'ai dit et comme le rapport de l'in-

génieur l'a mentionné l'an dernier. Le ministre m'a alors dit qu'il donnerait une attention particulière à ces travaux importants et ce, le plus tôt possible. Durant la présente session, j'ai aussi fait une motion dans ce sens et le ministre a été assez bon pour me donner la même réponse, peut-être qu'elle n'est pas tout à fait satisfaisante, mais elle nous permet d'espérer, bien qu'elle soit un peu indéfinie, on nous a dit que cette demande est sous considération. J'espère qu'il a étudié avec soin cette question, et bien que je ne voie pas de crédit pour ces travaux dans le budget, je suis porté à croire que dans le budget supplémentaire on verra que le ministre a porté une attention favorable à cette entreprise. Je veux que le ministre connaisse l'importance de ces travaux. L'Ardoise est située sur la côte de l'Atlantique et 60 milles de distance à l'est du havre de Louisbourg, et il n'y a pas de havre à l'ouest sur un parcours considérable. Le plus proche est celui de Saint-Pierre qui n'offre aucune commodité pour cette partie du pays. Le ministre se rappellera que cette région est importante et considérable. La population est entièrement composée de pêcheurs. Les rapports du département de la Marine démontrent que 200 navires et cinq à six cents personnes gagnent tous les jours leur vie sur la mer avoisinant ces rivages. Ils n'ont pas un seul refuge à part ce brise-lames qui n'est pas tout à fait construit et sur lequel j'appelle l'attention du ministre. C'était l'intention de l'ancien gouvernement de terminer la construction de ce brise-lames du côté du rivage, de manière à le rendre plus commode et plus sûr, en même temps de l'agrandir du côté de la mer afin de donner plus d'espace pour la protection des bâtiments. J'attire particulièrement l'attention du ministre sur la nécessité qu'il y a de compléter ces travaux le plus tôt possible. Il me ferait peine d'insinuer que le ministre fait du favoritisme dans la distribution de l'argent public, mais je ne puis pas m'empêcher de constater, quand je regarde le budget, que des comtés qui sont représentés ici par des conservateurs sont complètement oubliés dans ce budget. Je ne vois pas de crédit à voter pour un seul comté de l'île du Cap-Breton, ou sur la terre ferme représenté par un conservateur. Il est bien certain que la politique n'a rien à faire avec la construction de travaux absolument nécessaires pour la conservation de la vie des citoyens qui habitent les rivages de la mer. Tel n'était pas la ligne de conduite suivie par l'ancien gouvernement. Mon honorable ami verra, s'il jette un coup d'œil sur les crédits de son département, que le comté de Yarmouth a été bien traité par l'ancien gouvernement, bien qu'il fut alors représenté par un député hostile. La même chose peut se dire du comté de Digby qui était représenté au dernier parlement par un monsieur qui n'a jamais donné un vote en faveur du gouvernement d'alors. Ce comté a été comblé de faveurs par l'ancien ministre des Travaux publics.

Personne parmi nous trouve à redire parce que ces travaux sont absolument nécessaires, et vu que tous les comtés contribuent au trésor public, il serait criminel de faire une distinction pour un comté et le traiter royalement parce qu'il est représenté, peut-être accidentellement, par un monsieur qui supporte l'administration du jour. Il serait aussi malheureux de critiquer un autre comté qui a jugé bon d'envoyer ici un représentant qui n'est pas en harmonie politique avec le gouvernement du jour. Je demanderai à mon honorable ami s'il